



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance

Animé par une éducatrice de jeunes enfants, le Relais Petite Enfance a pour mission d'**informer les familles véliziennes sur l'ensemble des modes d'accueil de la Ville.**

C'est un lieu d'informations et d'accompagnement des assistantes maternelles libres et des parents employeurs. Les missions du RPE :

- renseigner les assistantes maternelles libres ou futures agréées sur leur statut, l'évolution des textes les concernant. Leur proposer de participer à des soirées débats et renseigner les auxiliaires parentales,
- organiser des activités collectives à destination des enfants qu'elles accueillent,
- informer et accompagner les parents dans leurs démarches de parents employeurs (contrats, déclaration URSSAF, CAF, préavis de départ?).

Coordonnées

Relais Petite Enfance

- 4 bis rue Clément Ader
- 01 34 58 11 25
- rpemermoz@velizy-villacoublay.fr
- ouverture les mardis de 14h à 18h30, les mercredis et jeudis de 14h à 17h
- La responsable du RPE vous accueille sur rendez-vous

Le Relais Petite Enfance est fermé du lundi 25 juillet au vendredi 19 août 2022 inclus et une semaine fin décembre

Des animations pour les professionnelles et les enfants accueillis sont proposées en période scolaire les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30, ainsi que certains mercredis sur inscription.

Les assistantes maternelles agréées libres

Elles accueillent de **1 à 4 enfants à leur domicile selon l'agrément** qui leur a été délivré par la PMI. Elles sont employées directement par les parents qui rédigent un contrat avec elle. Les tarifs sont libres et négociables.

Les agréments et le suivi des assistantes maternelles libres sont assurés par les puéricultrices du secteur Action Sociale du Département. Renseignements au 01 39 24 23 36 ou 01 39 24 23 55.

Trouver une assistante maternelle

La liste des assistantes maternelles agréées libres est à la disposition des parents au Relais Petite Enfance (liste possible avec les disponibilités de places). Pendant la fermeture estivale du Relais, vous pouvez vous procurer la liste des places disponibles, auprès du service petite enfance : petiteenfance@velizy-villacoublay.fr.

La liste complète peut être téléchargée sur le site du Conseil Départemental des Yvelines : www.yvelines.fr, rubrique "je cherche une assistante maternelle". Ces informations sont également disponibles sur les sites du [Conseil Départemental des Yvelines](http://www.conseildepartemental.yvelines.fr) et de la [CAF](http://www.caf.fr).

L'association Arc en Ciel 78

Certaines assistantes maternelles libres se sont regroupées autour de cette association. Renseignements et contacts : Mme Beaujard - Tél : 06 45 74 88 72 arcenciel-78.fr

Témoignages vidéo : 3 bonnes raisons d'employer une assistante maternelle



[L'allocation d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée libre](#)

La Ville a mis en place, pour les familles véliziennes, une allocation d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée libre.

Le montant de l'allocation correspond à la différence entre le salaire de l'assistante maternelle (plafonné à 5 heures de SMIC par jour) et la participation familiale demandée si l'enfant avait été accueilli dans une crèche municipale.

Cette participation est calculée en fonction du contrat, des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge. Viennent en déduction le complément de libre choix du mode de garde (CMG) versé par la caisse d'allocations familiales et les aides accordées par l'employeur du ou des parents.

Les indemnités d'entretien et de repas ne rentrent pas dans le calcul de l'allocation.

[Faites votre demande d'allocation d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée libre en ligne ici](#)

Vous pouvez également obtenir une aide financière de la CAF nommé [Complément Libre choix de mode de Garde \(CMG\)](#).

[Les réunions pour les futurs parents employeurs](#)

Des réunions sont organisées pour accompagner les futurs parents employeurs d'une assistante maternelle dans la mise en place d'un contrat de travail. Les sujets abordés : la mensualisation, les aides financières CAF/Mairie. Elles ont lieu un jeudi par mois au REP Mermoz de 14h à 16h.

- jeudi 15 décembre
- jeudi 19 janvier 2023
- jeudi 16 février 2023
- jeudi 9 mars 2023
- jeudi 6 avril 2023

Demande d'inscription ou de contact par mail à rpemermoz@velizy-villacoublay.fr

Documents

[Règlement d'attribution d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle](#)

[Fiche d'inscription pour le listing des places disponibles](#)

[Flyer Relais Petite Enfance 2023.pdf](#)

lesen Sie mehr

[Déposer votre demande d'allocation d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée libre](#)

[Guide Petite Enfance](#)

Kontakt

Relais Petite Enfance Mermoz

4 bis rue Clément Ader
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01 34 58 11 25
rpemermoz@velizy-villacoublay.fr